



Genève, le 19 juin 2019

Le Conseil d'Etat

2942-2019

Département fédéral de
l'environnement, des transports, de
l'énergie et de la communication
Madame Simonetta SOMMARUGA
Conseillère fédérale
Palais fédéral Nord
3003 Berne

**Concerne : paquet d'ordonnances environnementales du printemps 2020 :
Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques
(ORRChim)**

Madame la Conseillère fédérale,

Notre Conseil a pris connaissance du projet de modification de l'ORRChim que vous avez mis en consultation le 14 mars dernier.

Nous soutenons ces adaptations qui permettent d'harmoniser nos dispositions à celles en vigueur dans l'Union européenne et de préserver au mieux les dispositions existantes dans les pays importateurs.

Nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière

Michèle Richetti

Le président :

Antonio Hodgers

Copie à : Office fédéral de l'environnement (OFEV)
polg@bafu.admin.ch